Le Comité 21 en 2018 (aperçu)

1er réseau d'acteurs du développement durable

www.comite21.org

Depuis le 1er janvier 2017, le Comité 21 accompagne **la transformation des territoires et des organisations,** en s'appuyant sur les **17 objectifs mondiaux du développement durable (ODD**). *« Leur portée universelle dessine pour le 21ème siècle des directions d'un monde connecté, qui tisse une trame de solidarité entre les individus et les groupes*»*. Pour y parvenir, le Comité 21 développe **la mise en réseau des acteurs, et crée les conditions d'un partenariat efficace entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile.**

** Préface du rapport « Quelle appropriation des ODD par les acteurs non étatiques français ? » juin 2017*

4 Défis pour le Comité 21

2018

Défi 1 : Faciliter la mise en œuvre des objectifs développement durable dans les organisations privées et publiques

Le Comité 21 propose à ses adhérents un ensemble de repères et de méthodes, assortis de retours d'expériences, pour faciliter l'appropriation des ODD.

- Des débats pour présenter **la contribution des ODD à la responsabilité sociétale des organisations** : devoir de vigilance élargie, reporting intégré, dialogue avec les parties-prenantes… Ces débats alimenteront le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), ainsi que le projet de loi « Entreprise » prévu au printemps 2018.
- Des ressources (outils, notes, guides) sur **l'évolution des métiers au regard des ODD** (management et gestion RH, achats, reporting, relations institutionnelles/dialogue avec ses parties-prenantes, logistique, R&D, marketing, comptabilité …).
- Un recueil de bonnes pratiques : pour chacune des thématiques abordées, une **veille sur l'actualité internationale et nationale** au travers de la surveillance quotidienne de multiples sources.

Défi 2 : Construire des partenariats innovants dans les territoires

Le Comité 21 souhaite faire de l'Agenda 2030 un atout pour l'attractivité des territoires, en créant les conditions de nouvelles coopérations entre les différents acteurs.

- **L'animation de journées régionales à travers notamment le Tour de France des ODD**, pour débattre des enjeux, s'inspirer des réalisations innovantes et décliner les ODD à l'échelle locale.
- **Des rapports, région par région,** réalisés à partir du Tour de France. Ces rapports dresseront un panorama et proposeront une première photographie de l'appropriation des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les territoires. Ils pourront alimenter les réflexions des conseils régionaux dans le cadre de l'élaboration des schémas régionaux.
- **Des ressources pour identifier et valoriser les opportunités ouvertes par les ODD** sur un territoire, pour le rendre plus résilient, plus attractif et plus coopératif.
- **Des expérimentations pour créer des communautés territoriales de développement durable :** des Agenda 21 aux ODD, la norme ISO 37101, le dialogue territorial...

Défi 3 : Eclairer les enjeux du développement durable

Le Comité 21 propose à ses adhérents une analyse des problématiques actuelles et des évolutions sur le développement durable.

- L'animation d'un **Comité de prospective**, véritable think tank pour précéder et **accompagner les transformations sociétales**.
- Des **notes de décryptage destinées aux décideurs**. Ces publications courtes (4 pages) favorisent la mise en mouvement collective vers la prise en compte des ODD dans les organisations.
- Un **rapport annuel sur la prise en compte des ODD** par les acteurs non étatiques français. Ce rapport sera mis en perspective du rapport « Agenda France 2030 » porté par l'Etat français, et présenté au Forum politique de haut niveau, à New York (juillet 2018).
- Un **Forum annuel**, avec pour thème « la citoyenneté écologique ».

Défi 4 : Contribuer à l'Agenda 2030 par des partenariats internationaux

Le Comité 21 renforce ses activités internationales pour décrypter l'état d'avancement des ODD au niveau mondial. A la lumière des bonnes pratiques étrangères, le Comité 21 souhaite favoriser la réalisation des ODD en France, et promouvoir les bonnes pratiques françaises sur la scène internationale.

- **La participation du Comité 21 aux événements internationaux** liés au développement durable, à l'instar des COPs climat, et leurs évènements préparatoires.
- **La publication d'une newsletter « Visions internationales** » sur l'actualité du développement durable à l'international.
- **Promouvoir la mise en oeuvre de l'Agenda 2030 en Europe** et dans le monde, en favorisant la création et la coopération avec des plateformes multi-acteurs dédiées au développement durable à l'étranger.

L'animation d'un centre de ressources sur le climat, dont l'objectif est d'assurer le suivi des engagements de l'Accord de Paris (COP21) et d'animer des ateliers sur l'adaptation aux changements climatiques. Ce travail s'inscrit dans la continuité de l'ouvrage scientifique réalisé avec le CNRS.

Le Comité 21 Grand Ouest

Depuis 2010, le Comité 21 anime un réseau d'acteurs à l'échelle du Grand Ouest (Pays de la Loire et Bretagne).

Sa feuille de route 2018-2020 se décline en 4 axes :

Responsabilité sociétale des organisations publiques et privées

- Intégrer la RSE dans tous les corps de métiers
- Renforcer l'intrapreunariat et assurer une meilleure l'implication des équipes
- Faire évoluer les modes de management et de gouvernance (dialogue avec les parties prenantes)
- Mesurer et valoriser l'engagement sociétal des organisations
- Améliorer le bien-être au travail et l'égalité femme-homme

Transitions et innovations territoriales

- Concevoir et animer des stratégies territoriales, qui réconcilient l'urgence environnementale, l'équité sociale, l'aménagement du territoire et le développement économique
- Assurer une gouvernance partagée des territoires (intelligence collective, co-responsabilité)
- Renforcer la cohérence et lisibilité des politiques publiques
- Expérimenter de nouvelles méthodes « participatives » sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques

Economie circulaire

- Encourager la réduction des déchets à la source, en développant l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité
- Intégrer l'économie circulaire dans les politiques territoriales
- Accélérer le tri et renforcer le taux de recyclage des déchets
- Accompagner les démarches d'écologie industrielle et territoriale(EIT)

Performance énergétique et adaptation aux changements climatiques

- Améliorer l'efficacité énergétique des territoires et des organisations
- Développer les énergies renouvelables participatives
- Favoriser la mobilité durable
- Accroitre la résilience des territoires et des acteurs aux changements climatiques
- Promouvoir une gouvernance partagée des politiques énergétiques et climatiques

Comité 21

Paris
4, rue Drouot
75009 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21.org